



## CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du code Général Territorial)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le mardi 28 avril 2026 à 19h30** en session ordinaire.

Election d'un ou d'une secrétaire de séance

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2026

1. Commission communale des impôts directs
2. Règlement intérieur du conseil municipal de Fontaine-Etoupefour
3. Tarif « Régie relative à la participation des habitants de la commune de Fontaine-Etoupefour pour la journée découverte »
4. Adhésion à l'association Prévention Routière et au Label Ville Prudente
5. Achat d'une citerne à eau

Questions et informations diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 21 avril 2026

Le Maire  
Bernard ENAULT

